



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°300 DU 10 AU 16 JANVIER 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 12 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 4 enlevées, 3 torturées, 3 victimes de VSBG et 2 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figure 1 femme, 1 mineur et 1 nouveau-né tués, 1 femme enlevée, 1 femme et 1 mineur torturés.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des administratifs et des agents du SNR sont

pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Des attaques à main armée ont été rapportées dans ce bulletin.

Ce bulletin revient aussi sur des cas liés à la bonne gouvernance, aux faits sécuritaires ayant occasionné des cas de personnes blessés et tués.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DU DROIT A LA LIBERTE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

V. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.1. DES PERSONNES TORTUREES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.2. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>5</i>
<i>II. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>5</i>
<i>II.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>5</i>
<i>II.2. DES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>6</i>
<i>III. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>6</i>
<i>IV. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</i>	<i>7</i>
<i>V. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>7</i>
<i>VI. CONCLUSION.....</i>	<i>9</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Conseil National de Libération</i>
DPE	: <i>Direction Provinciale de l'Enseignement</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
EUSEBU	: <i>Eglise Unie du Saint Esprit au Burundi</i>
ITAB	: <i>Institut des Techniques Agricoles du Burundi</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
VSBG	: <i>Violences Sexuelles et Basées sur le Genre</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Une personne tuée en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 13 janvier 2022, Juvénal Minani, originaire de la colline Rugese, zone et commune Giteranyi, est mort dans l'après-midi de cette date au cachot de la PJ Muyinga. Selon des sources sur place, il avait été transféré dans la soirée du 12 janvier 2022 du cachot du commissariat communal de Giteranyi vers Muyinga, sur injonction du gouverneur de la province, Jean Claude Barutwanayo. Selon les mêmes sources, Juvénal Minani avait été arrêté en

date du 7 janvier 2022, accusé d'avoir décapité à la machette Ezéchiél Miburo, âgé de 31 ans, commerçant résidant sur la colline Mukoni, zone Mugano en commune Giteranyi à qui il devait une somme de 260.000 Fbu. Les mêmes sources ajoutent que Juvénal Minani est mort suite aux tortures lui infligées par l'escorte du responsable provincial du SNR, Olivier Tuyisenge. Le corps de la victime présentait des blessures au niveau de la tête et les bras étaient gonflés. Il y avait également du sang sur le lieu de la découverte du corps.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo

En date du 16 janvier 2022, sur la colline Nyakivumu, commune et province Cankuzo, un corps sans vie en décomposition de Daniel Nkeshimana, a été retrouvé. Selon des sources sur place, deux mois auparavant, il avait quitté le domicile de son fils, Gérard Nkeshimana, au centre urbain de Cankuzo et avait disparu. Il souffrait d'une maladie mentale. Selon les mêmes sources, ces restes ont été collectées et conduites à la morgue de l'hôpital Cankuzo.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 14 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline Maramvya, zone Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, un corps sans vie de Richard Nibona, âgé de 27 ans, marié et père de 4 enfants a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait beaucoup de blessures et des signes d'étranglement et la langue était coupée. Selon les mêmes sources, le corps a été trouvé sur la route menant à l'ITAB Kirika près des antennes Léo et Lumitel, à 100 mètres du cabaret nommé « chez Claude » où il était la veille vers 19 heures. Selon les mêmes sources, deux personnes, Claude, propriétaire du cabaret et Eric Binobagira, qui était en conflit foncier avec la victime ont été

arrêtées par la police et conduits au cachot du commissariat de police à Kayokwe.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugarama, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 9 janvier 2022, le matin, dans le boisement de la colline Gahuni, commune Bugarama, province Rumonge, un corps sans vie de Jérémie Ntahonica a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures montrant qu'il a été assassiné. Les présumés auteurs et le motif de cet assassinat ne sont pas connus.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 9 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline Nyarubanga, commune Kibago, province Makamba, un corps sans vie de Wilson Bukuru, âgé d'environ quarante ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps était attaché sur un arbre à l'aide d'une corde dans sa propriété. Selon les mêmes sources, la victime vivait en parfaite harmonie avec sa famille et son entourage. Les enquêtes ont débuté en vue d'identifier les auteurs de ce meurtre.

I.1.3. DES PERSONNES TUÉES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 7 janvier 2022, vers 12 heures, sur la colline Rugese, commune Giteranyi, province Muyinga, Ezéchiel Miburo a été décapité par Juvénal Minani à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par l'auteur dans un marais appelé Na-

kibira-Ruyomberero en le trompant qu'il allait voir son épouse qui était partie au champ avec l'argent que Juvénal devait à Ezéchiel. Juvénal avait dissimulé la machette dans ses habits et a commis ce meurtre en complicité avec Bizimana, frère de Juvénal. Selon les mêmes sources, Juvénal Minani, son épouse et le frère de Bizimana ont été arrêtés par la police et placés en garde à vue au commissariat communal de Giteranyi.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES PERSONNES TORTUREES

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Géneviève Ntihabose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntashangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 11 janvier 2022, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Charles, membre du parti CNL, âgé de 40 ans, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur chef appelé Kiyembe et le chef de colline, Cyprien Hategekimana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras au dos avec une corde toute la nuit jusqu'à 6h30 minutes. Selon les mêmes sources, l'origine de cette torture est que Charles avait battu une femme nommée Niyonzima, âgée de 37 ans, l'accusant d'avoir con-

sommé une somme de 20.000 Fbu qu'il lui avait donnée pour la conserver. Charles a également été accusé d'avoir injurié le chef de colline quand il est venu intervenir.

Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 10 janvier 2022, vers 9 heures, sur la colline Buhoro, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jones Ngabirano, âgé de 15 ans, a été tabassé par des Imbonerakure Jean Marie, Oscar, Prosper, Sophonie et Nyabenda. Selon des sources sur place, Ngabirano a été tabassé étant ligoté depuis 9 heures jusqu'à 17 heures et présentait des blessures sur ses bras. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100 000 Fbu chez Jean Marie. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont été arrêtés puis conduits au poste de police de la commune Mugongo-Manga et la victime a été conduite au CDS Rwibaga.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

1.2.2. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 13 janvier 2022, vers 11 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, A.K., âgée de 17 ans, élève au lycée communal Gasereka, originaire de la colline Bugwana, zone Ntunda de la commune Gitaramuka a été trouvée dans la maison du prénommé Elie, Imbonerakure, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Elie avait renvoyé sa femme un mois auparavant et en date du 12 janvier 2022, vers 19 heures, il a emmené cette jeune fille chez lui. Selon les mêmes sources, les parents de la fille avaient cherché partout croyant que leur fille avait disparu parce qu'elle n'était pas rentrée de l'école et ceux qui l'ont vue avec ce jeune Imbonerakure leur ont dit qu'ils les ont vu vers Muyange. Les parents de la fille ont alerté les autorités collinaires de Muyange pour faire des enquêtes et le lendemain, vers 10 heures, ils ont eu des informations que l'un des Imbone-

rakure a eu une nouvelle femme. Ils ont trouvé la jeune fille et ont appelé la police. Elie a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la commune Bugenyuzi.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 14 janvier 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Violette Manirakiza a été battue et renvoyée par son mari Claude Niragira l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Claude a renvoyé son épouse puisqu'il avait l'intention de se remarier à une autre femme.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 janvier 2022 indique qu'en date du 3 janvier 2022, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, Capitoline Nyankobwa, une sexagénaire, a été battue par son mari, Aloys Ndabadugaritse, septuagénaire. Selon des sources sur place, Capitoline a été battue par son mari en complicité avec sa fille Geneviève Ndayishimiye, en date du 3 janvier jusqu'à saigner au niveau des narines. Selon les mêmes sources, la victime a passé deux semaines à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une femme battue en commune et province Rutana

Une femme battue en commune et province Kayanza

II. DU DOIT A LA LIBERTE

II.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevé en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 14 janvier 2022, au quartier Kamesa, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Jean Paul Nzikoruriho, originaire de la colline Gisoovu, zone Kiyenzi, de la même commune et province, membre du parti CNL, a été enlevé par deux policiers qui se trouvaient dans une voiture camionnette aux vitres teintées. Selon des sources sur place, Jean Paul était en train de prendre un verre à côté du bar communément appelé Bonesha lorsqu'il a été enlevé. Sa famille et ses proches ont cherché dans tous les cachots de la province de Bujumbura rural mais en vain. Son téléphone mobile a été

éteint.

Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 12 janvier 2022, au poteau 35, sur la colline Mushasha II, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Alexis Ntaco-nayigize, âgé de 25 ans, pêcheur dans le lac Tanganyika, originaire de la même zone, a été enlevé par deux Imbonerakure, Alexis et Samson. Selon des sources sur place, Alexis a été appelé au téléphone par une personne non encore identifiée et celle-ci a invité la victime de se rencontrer au poteau 35 à Gatumba. Arrivé sur le lieu du rendez-vous, il a été arrêté par les deux Imbonerakure. Selon les mêmes

sources, une camionnette d'un agent du SNR, Athia Nduwimana est venue et Alexis a été forcé de monter dans la camionnette qui a roulé à toute vitesse. La famille et ses proches ont cherché la victime au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi mais en vain.

Un membre du parti CNDD-FDD enlevé en commune Busoni et province Kirundo

En date du 10 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Mururo, commune Busoni, province Kirundo Sylvain Nsabindemyi, enseignant à l'ECOFO Rusarasi, membre du CNDD-FDD, aile du colonel Anastase, a été arrêté et embarqué par le responsable provincial du SNR dans un véhicule de type pick-up et a été conduit vers un endroit inconnu. Sa famille a cherché le lieu de sa détention mais en

II.2. DES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 14 janvier 2022, à la 10^{ème} transversale, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Igor Mugisha a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents ont d'abord fouillé dans la maison des parents d'Igor Mugisha et ont arrêté la victime bien qu'ils n'ont rien trouvé de compromettant. Selon les mêmes sources, Igor a des liens familiaux avec Béatrice Nizigiyimana¹, une infirmière détenue au bureau du SNR depuis décembre 2021, accusée d'avoir commenté sur l'arrestation et la mort d'Augustin Mata-ta, membre du parti CNL.

III. DE LA GOUVERNANCE

Contributions forcées en province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 6 janvier 2022, au chef-lieu de la province Muramvya, Cassilde Ndayisenga, DPE Muramvya, a tenu une réunion avec les directeurs communaux de l'enseignement et les directeurs des écoles fondamentales. Selon des sources sur place, tous les enseignants ont

vain.

Un membre du CNL enlevé en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 15 novembre 2021, vers 19 heures, au quartier Kanyami, commune et province Ngozi, Stéphanie Hatungimana, âgée 58 ans, natif de la colline Ndiwe, commune Marangara, enseignant à l'établissement Don Bosco de Ngozi, membre du parti CNL a été enlevée par Monfort Ndoreraho, commissaire de police en province Ngozi. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée à la maison et depuis lors la famille est sans ses nouvelles.

Un membre du CNDD-FDD arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 4 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza lac, province Makamba, Jean Claude Kamariyagwe, cultivateur, âgé de 55 ans, membre du CNDD-FDD a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, une cartouche du fusil de type Kalachnikov a été retrouvée devant la maison de la victime. Selon les mêmes sources, l'administration locale a renseigné la police de la position de Muyange qui est venue l'arrêter. La victime a été détenue au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac.

été sommés de donner une contribution mensuelle de 1.000 Fbu durant 5 ans, dès le début de l'année 2022, destinée à l'achèvement des travaux de construction de la permanence provinciale du parti au CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, lors des autres réunions qui ont suivi au niveau des communes et des écoles à partir du 10 janvier 2022, il a été souligné que le contrevenant sera considéré comme un opposant au gouvernement du Burundi.

¹L'arrestation de Béatrice Nizigiyimana a été rapportée dans le bulletin Iteka n° Ijambo n° 298

IV. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Un nouveau-né tué en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 9 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, un nouveau-né a été égorgé par sa mère, Sylvie Miburo, âgée 31 ans, veuve. Selon l'administrateur

communal de Butihinda, Révoat Ruberandinzi qui a été sur les lieux, le présumé auteur a par la suite enterré son bébé dans une bananeraie non loin de sa demeure. Sylvie Miburo a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal à Kamaramagambo. La police de la protection civile a procédé en date du 11 janvier 2022 à l'exhumation du bébé pour procéder à un enterrement digne.

V. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Vol d'un fusil en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, vers 11 heures, sur la colline Musave, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Thérance Nicimpaye a volé un fusil de type kalashnikov à la position de la police à Musave. Selon des sources sur place, Thérance Nicimpaye a été détenu au cachot de police à Rumonge et l'arme a été remise à la position.

un courant d'eau.

Un militaire blessé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, vers 19 heures, sur la 1^{ère} avenue qui mène vers Gasekebuye, à la position militaire du Camp Muha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un militaire a été blessé par une grenade lancée par une personne non identifiée. Selon des sources sur place, ce militaire a été blessé au niveau du bras et à l'articulation de la jambe. Les autres militaires ont été épargnés. Selon les mêmes sources, une fouille perquisition a été opérée le matin du 14 janvier 2022 dans les ménages de la première avenue de Musaga tout près du camp militaire et aucune arme n'a été trouvée. La victime a été conduite à l'hôpital militaire de Kamenge.

Attaque à main armée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 9 janvier 2022, vers 20 heures, sur la sous-colline Nyamugari, colline Ruringanizo, zone Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Daniel Mpindukiye, âgé de 41 ans a été attaqué par Donatien alias Mwabu et Rahabu résidant à Kayaga, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête à l'aide des machettes. Daniel a été évacué au CDS Kajondi pour bénéficier des soins. Selon les mêmes sources, la police du commissariat communal à Rutovu en collaboration avec l'administration est à la recherche des présumés auteurs qui ont pris le large après le forfait.

Une personne morte, une autre blessée et beaucoup de matériel endommagé suite à la pluie en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 13 janvier 2022, vers 16 heures, sur la 1^{ère} et 2^{ème} transversale, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, Olive Ntacobarihora, âgé de 70 ans est décédée et son mari Gérard Ndacayisaba, âgé de 76 ans a été grièvement blessé suite à une forte pluie mêlée de grêle et du vent violent qui a effondré leur maison. Selon des sources sur place, plus de 70 maisons ont été détruites et plusieurs cultures de manioc, de haricot, de bananeraies et de maïs ont été emportées par le vent, une église endommagée ainsi que 15 poteaux électriques écroulés par terre, ce qui a entraîné le manque d'électricité depuis cette date.

Deux personnes mortes en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 7 janvier 2022, vers 12 heures, sur la sous-colline Dogeza, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, Venant Niyonkuru, âgé de 28 ans, résidant à la sous-colline Rukusha et Jean Marie Niyokwizera, âgé de 24 ans, sont morts noyés dans le lac Rweru quand ils pratiquaient la pêche à la ligne. Selon des sources sur place, leur pirogue a été renversée par

De la maltraitance au sein du centre de formation commando en province Gitega

En date du 12 janvier 2022, la formation commando au centre d'entraînement de Gitega a repris après

deux semaines de suspension. Cela était dû aux mauvais traitements à l'égard des militaires suivant la formation. Selon des sources sur place, 7 militaires candidats commando ont trouvé la mort suite aux séances de bastonnades orchestrées par leurs instructeurs. Selon des sources sur place, le Capitaine Baryana, commandant instructeur est responsable de ces cas de décès notamment en privant les candidats de nourriture alors qu'ils continuaient de faire beaucoup d'exercices physiques et le fait d'avoir battu ces candidats sur la tête. Ceci a causé la mort de 7 candidats ainsi qu'un des instructeurs, les autres étant hospitalisés. Selon les mêmes sources, les familles des victimes ont été informées que les leurs sont morts suite à la Covid-19. Le Capitaine Baryana a été transféré vers un autre bataillon non encore connu.

Deux personnes mortes et d'autres blessés suite à l'effondrement de terrain en commune et province Kayanza

En date du 14 janvier 2022, le soir, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, des murs se sont écroulés sur les gens dans un chantier d'une église pentecôte en construction. Selon des sources sur place, deux personnes sont mortes, Carmelis Rukundorwimana, âgé de 16 ans, originaire de la colline Kirema, qui est mort après avoir été évacué à l'hôpital Kayanza et Albert Nahumuremyi, âgé de 25 ans, originaire de la colline Kibakwe. Six autres personnes dont des maçons et des aide-maçons ont été blessés et alités à l'hôpital de Kayanza notamment Élie Tangishaka, âgé de 67 ans, Rodrigue Bikorimana, âgé de 13 ans, originaire de la colline Kirema, Noël Nyandwi, âgé de 25 ans, originaire de la colline Shikankoni, Élie Sindayigaya, âgé de 33 ans, originaire de la colline Kirema, Elias Niyonsa-

ba, âgé de 19 ans, originaire de la colline Kibakwe et Oscar Bakundukize, âgé de 31 ans, originaire de la colline Gihororo. Selon les mêmes sources, les murs de cette église étaient hautement élevés alors que l'épaisseur des murs n'est pas proportionnelle à la hauteur de la construction pour supporter la charpente.

Persécution des fidèles de l'Eglise EUSEBU en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique que depuis le 16 décembre 2021, certains fidèles de l'EUSEBU vivent dans la clandestinité depuis l'arrestation de 4 des pasteurs de cette église, accusés par le parquet de Makamba de rébellion et incitation à la rébellion contre l'autorité publique. Les fidèles de cet Eglise sont persécutés par le SNR et la police sur injonction des administratifs. Selon des sources sur place, cette persécution a commencé depuis le 16 décembre 2021, date de l'arrestation de ces 4 pasteurs, ordonnée par l'administrateur de la commune Nyanza-lac, Goreth Irankunda, membre du parti CNDD-FDD et en même temps fidèle de la même église. Les 4 pasteurs ont été arrêtés après avoir contesté la décision de cet administrateur qui a ordonné le réintroduction des pasteurs qui sont des membres du parti CNDD-FDD bien qu'ils soient contestés par la majorité de la conférence des pasteurs et des fidèles de cette Eglise. Certains des fidèles qui soutiennent ces pasteurs arrêtés sont toujours recherchés par la police. Certains d'entre eux ont abandonné leur travail notamment Obède Niyomwungere, directeur du lycée communal de Bukeye du chef-lieu de la commune Nyanza-lac et Melaque, infirmier au district sanitaire de Nyanza-lac.

VI. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie et à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la

bonne gouvernance, aux faits sécuritaires ayant causé des blessés et des personnes tuées dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.